



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

# L'EAU POTABLE

La consommation journalière moyenne d'eau potable est dans la Manche est estimée à environ **120 litres par personne** pour boire, se laver, arroser le jardin, faire la vaisselle, laver le linge...

L'eau potable est aussi **un facteur essentiel du développement économique du département** dans des secteurs d'activité tels que l'industrie, l'agro-alimentaire, le tourisme...

Les prélèvements nécessaires à la fourniture d'eau potable (**40 millions de m<sup>3</sup> par an**) doivent également respecter les contraintes liées au milieu naturel et s'adapter à l'impact des évolutions climatiques.

Le rôle du SDeau50 est de concilier l'ensemble de ces éléments afin d'assurer une production d'eau de qualité en quantité suffisante pour tous les usages.



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année 2020 a été marquée par l'émergence du Covid-19. Le virus a profondément impacté nos activités nous contraignant à la mise en place du télétravail sur la période allant de mi-mars à fin mai 2020 : malgré ce contexte difficile, les agents du SDeau50 ont pu assurer la continuité des services aux abonnés ainsi que l'ensemble des missions du Syndicat avec efficacité. Le retour en présentiel a demandé à chacun de s'adapter à un règlement sanitaire strict et à ses évolutions...

Dans ce contexte Covid, l'année 2020 a été une année importante pour la vie politique du Syndicat avec les élections : les représentants du SDeau50 aux seins des CLEP, du Comité Syndical et du Bureau ont été renouvelés et ma présidence reconduite pour la mandature 2020-2026.

L'année 2020 a été également marqué par la réalisation de projets cruciaux avec le chantier du dernier tronçon de l'autoroute de l'eau de Mortain à Montmartin : le projet Sienne-Aval. Les travaux de pose de la conduite d'interconnexion entre le réservoir de Hyenville et celui de Granville Saint-Nicolas ont été entamés ainsi que la construction des nouvelles usines de Ver et Quettreville. Ce vaste chantier se terminera en 2022 et permettra de sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous les abonnés du centre et du sud Manche...

Ce rapport d'activité est l'occasion de rappeler les missions et le fonctionnement du SDeau50 mais aussi de faire un bilan de l'activité du Syndicat.

Bonne lecture.



**Jacky BOUVET**  
PRÉSIDENT DU SDEAU50

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacky Bouvet', written over a light blue circular graphic element.

## SOMMAIRE

Evènements marquants	4
Les 2 compétences	6
Les compétences obligatoires	8
La compétence à la carte	10
Les chiffres clés	12
Organisation du Syndicat, élus et services	14
Budget et indicateurs financiers	20
Les projets	22

# ANNÉE 2020, LES TEMPS FORTS

## RENCONTRES ET ÉVÈNEMENTS



### Le 23 janvier 2020 : Réunion du personnel

Rencontre entre les agents du SDeau50 et les élus du Bureau à Créances : point sur les projets à venir et sur l'audit sur l'organisation des services.



### Les 28 et 29 janvier 2020 : Trophée ASTEE

Remise du Trophée ASTEE au SDeau50, lors Salon du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes, pour les travaux de rénovation des canalisations d'Hauteville/Mer



### Le 25 juin 2020 : Visite des usines Quetteville actuelle service

Avec les partenaires  
travaux de construction  
de production en fin de

## TRAVAUX ET RÉALISATIONS DE PROJETS



### Courant 2020 : Interconnexion Sienne-Aval

Chantier d'interconnexion entre le réservoir de Hyenville et celui de Granville Saint-Nicolas : 30 km de canalisations.



### Courant-fin 2020 : Interconnexion Isthme

Chantier d'interconnexion entre le réservoir de Carentan et celui de Baupte via la voie verte : 10 km (env.).



### Fin 2020 : Travaux usine de

Modernisation de la  
Saint-Aubin-de-Ter

L'année 2020 restera une année profondément marquée par l'arrivée du COVID-19, notamment à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> vague de mars-avril-mai durant laquelle confinement et télétravail étaient de rigueur. Le SDeau50 s'est organisé en conséquence pour assurer la continuité de ses missions et services. Certains évènements ont été reportés ou annulés par mesure de précaution. Le numérique et la visio ont facilité la mise en relation et l'organisation de réunions à distance.

Malgré ce contexte sanitaire difficile, les élections du Syndicat ont pu se tenir. Les chantiers programmés ont pu se faire même si certains ont été retardés...



### de Ver et de llement en

dans le cadre des  
on des nouvelles usines  
l'année



### Le 24 septembre 2020 : Installation du Comité Syndical du SDeau50, mandature 2020-2026

A Créances, suite aux élections Syndicales.



### Le 19 novembre 2020 : Visio-conférence Sienne-Aval

Rencontre avec les acteurs et partenaires  
du projet Sienne-Aval à distance en visio-  
conférence pour présentation du projet  
Sienne-Aval et des interconnexions dans la  
Manche.



### de la Gauberdrière la chaîne d'ultrafiltration, regatte.



### Fin 2020 : Travaux aux Mont Saint-Michel

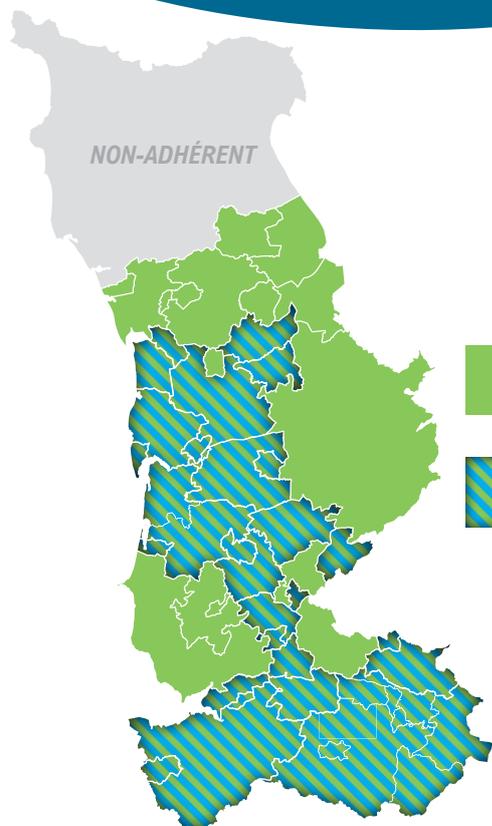
Travaux annuels de rénovation des réseaux,  
phase 6 sur 7 ; dans les ruelles montantes de  
l'église et du cimetière vers le réservoir



### Fin 2020 : Usines Sienne-Aval

Début des travaux des chantiers des  
nouvelles usines de Ver et Quettreville.

# LES 2 COMPÉTENCES, PRÉSENTATION



## LE CHOIX DES COMPÉTENCES

Les compétences à l'origine du SDeau50 sont devenues ses compétences "obligatoires" auxquelles toutes les collectivités adhérentes doivent souscrire. Depuis 2017 une compétence "à la carte" permet au SDeau50 d'exercer la totalité du service d'eau potable sur les territoires qui le souhaitent.



1. **Compétences obligatoires**



2. **Compétences obligatoires + Compétence à la carte**

Mis à part le territoire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, non-adhérente mais travaillant par convention avec le SDeau50, toutes les collectivités de la Manche compétente dans le domaine de l'eau potable ont adhéré aux compétences obligatoires du SDeau50.

## LES COMPÉTENCES SUR LE TERRAIN



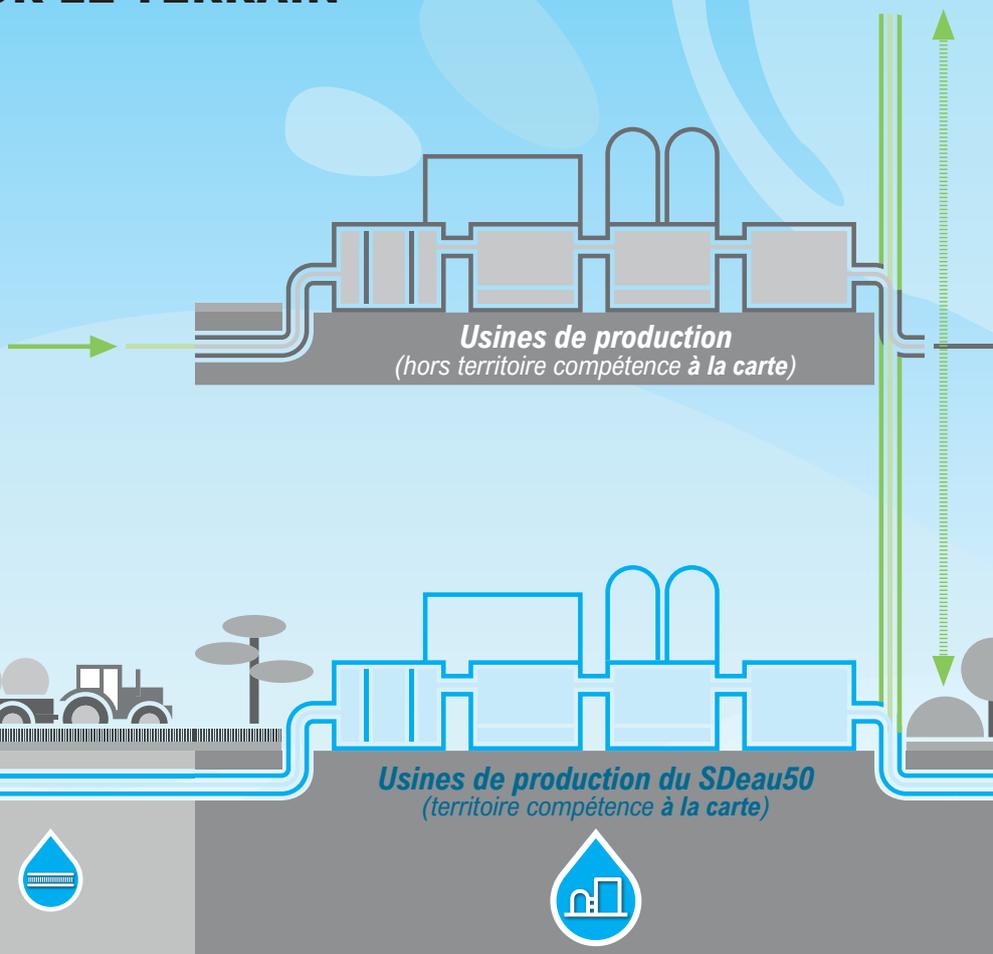
Intervention du SDeau50 au titre des **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**



Intervention du SDeau50 au titre de la **COMPÉTENCE À LA CARTE**

*Gestion durable de la ressource*  
**Aire d'Alimentation e Captage (AAC)**

**Point de prélèvement**



6 *Prise d'eau Captage*

# Les compétences OBLIGATOIRES



## Gestion durable de la ressource en eau

Animation des démarches "Aire d'Alimentation de Captages", recherche en eau, suivi quantitatif et qualitatif de la ressource



## Sécurisation de la production d'eau potable

Mise en oeuvre du schéma départemental d'alimentation en eau potable (AEP), maîtrise d'ouvrage et gestion du transport d'eau en gros



## Assistance technique

Études spécifiques, assistance GSP/DSP, appui pour l'engagement de prestations, pour l'élaboration de programmes de travaux...



## Veille et technique juridique

# La compétence à la CARTE



## Production par captage ou pompage



## Protection du point de prélèvement



## Traitement



## Transport

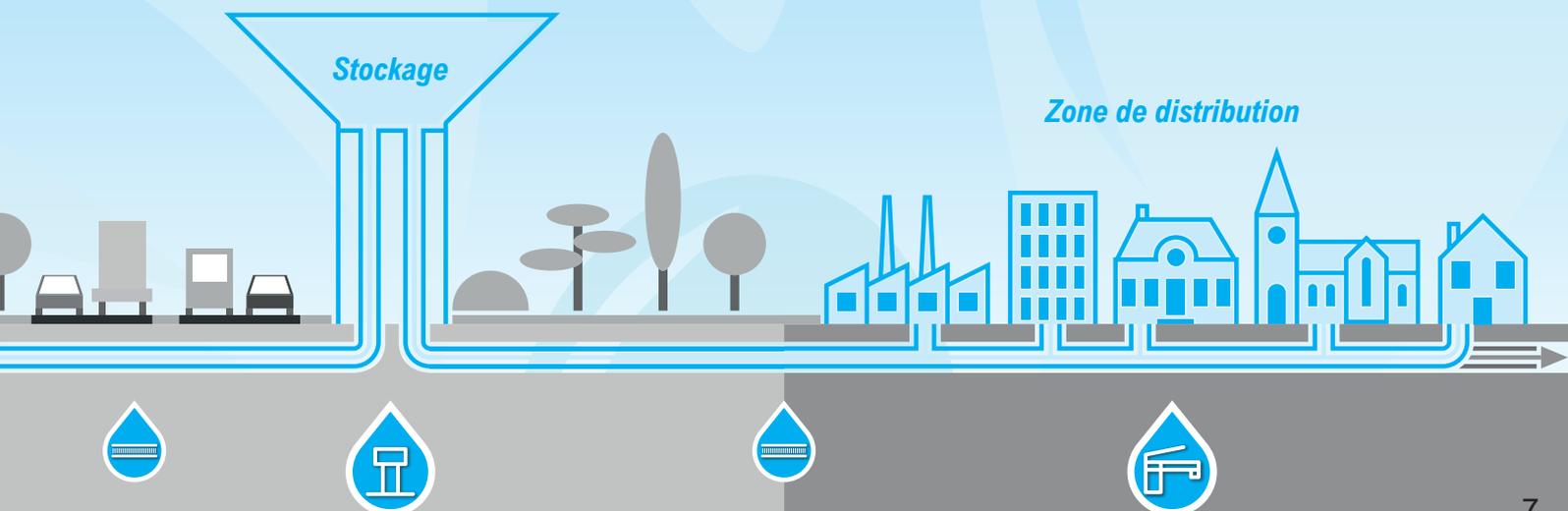
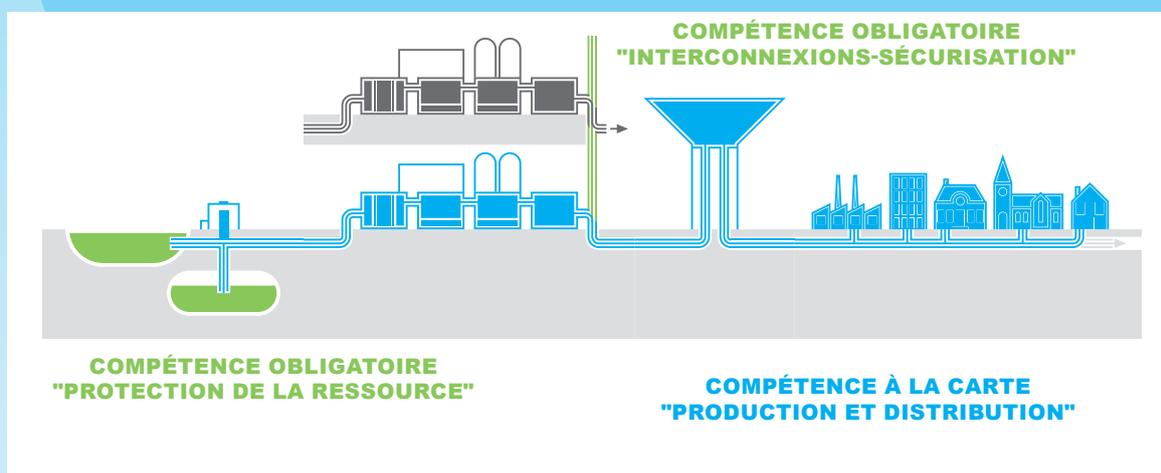


## Stockage



## distribution d'eau destinée à la consommation humaine

  
Schéma départemental d'alimentation en eau potable (AEP) et interconnexions



# COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

## MISSIONS ET ENJEUX

### CAPTAGES SENSIBLES avancement

#### Étape 1 : délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque

1. AAC LALLEMAND - Saint-Lô Agglo
2. AAC DOUCERIES - SDeau50 - CLEP St-Sauveur Aubigny
3. AAC LA COLOMBE - Villedieu-les-Poêles - Rouffigny
4. AAC BREVILLE - SMPGA
5. AAC HAMEL - SMPGA
6. AAC OURSERIE - SDeau50 - CLEP Chaise-Baudouin
7. AAC BAS AUNAY - SDeau50 - CLEP Brécey
8. AAC MONTMOREL - SDeau50 - CLEP Baie-Bocage

#### Étape 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non-agricoles

9. AAC BAS MANOIR ET ROSERIE - SDeau50 - CLEP St-Malo-de-la-Lande
10. AAC HAMEL ; LOUVETIERE ; DOUE DES G. ; HAYE GOUITTIERE - SMPGA
11. AAC MORINAIS S1 - SDeau50 - CLEP Juvigny-le-Tertre

#### Étape 3 : élaboration d'un programme d'actions agricoles et non-agricoles

12. AAC BEAUMARAIS - SDeau50 - CLEP Sainteny et CLEP SYMPEC
13. AAC CHEVRILS ET BETONNIERE - SDeau50 - CLEP Reffuveille

#### Étape 4 : mise en oeuvre d'un programme d'actions

14. AAC FONTENAY - SMPEP de l'Isthme du Cotentin
15. AAC ISTHME DU CONTENTIN - SMPEP de l'Isthme du Cotentin
16. AAC CHARTERIE - SDeau50 - CLEP Sourdeval

#### Étape 5 : évaluation à l'échéance du programme d'actions

17. AAC HOTTOT - SDeau50 - CLEP Créances Pirou
18. AAC BRETONNIERE ET FONTAINES - Carentan-les-Marais
19. AAC BOUILLON ET PONT DE LA BRAIZE - SMPGA
20. AAC ERMITAGE - SDeau50 - CLEP St-Hilaire

## I. LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

### UN SUIVI EN CONTINU DES RESSOURCES EN EAU

Dans le cadre de l'optimisation des ressources en eau exploitées, le SDeau50 a engagé la définition et l'acquisition d'un outil de suivi hydrogéologique permettant de suivre en temps réel le niveau des ressources en eau et le bon état des ouvrages de prélèvement. Les objectifs recherchés sont l'amélioration de la connaissance et la gestion des aquifères (terrains perméables, poreux, permettant l'écoulement d'une nappe souterraine et le captage de l'eau), la pérennisation des ouvrages de prélèvement et l'optimisation des capacités de production.

### UN PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE) AVEC PROJECTION EN 2050 EN COURS D'ÉLABORATION

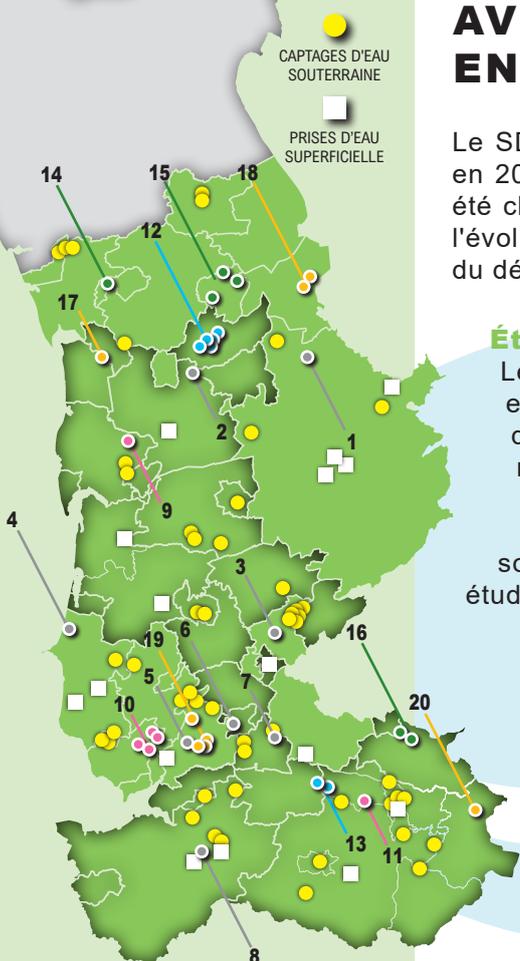
Le SDeau50 est pilote du volet eau potable du PGRE initié par le préfet en 2018. Une synthèse des ressources en eau connues et potentielles a été clôturée en 2019. Des études sont en cours pour intégrer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel des ressources en eau stratégiques du département.

#### Étude "Rivages Normands 2100"

Les nappes d'eau du Centre Manche constituent une ressource en eau essentielle pour le département et notamment pour le SDeau50 (40% de l'eau produite). La qualité de cette ressource est susceptible d'être menacée par une élévation du niveau marin du fait du changement climatique. La DREAL Normandie et l'université de Rennes portent, sur 5 ans, une étude de modélisation de l'impact hydrologique et socio-économique de ce phénomène. Le SDeau50 est associé à cette étude et apporte son concours financier.

#### Les démarches Aires d'Alimentation de Captages de la Manche

Le SDeau50 mène des actions d'animation des démarches Aires d'Alimentation de Captages (AAC) pour la préservation et/ou la reconquête de la qualité de la ressource des points d'eau classés sensibles au titre du SDAGE (y compris prioritaires dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et de la Conférence Environnementale).



# II. TRANSPORT D'EAU EN GROS

## SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Dans le cadre de sa compétence sécurisation de la production d'eau potable, le SDeau50 a lancé en 2013 l'actualisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable afin de permettre à toutes les collectivités d'être sécurisées par une ou plusieurs interconnexions ou une autre ressource en eau.

L'objectif recherché est de pouvoir faire face à toutes difficultés (pollution accidentelle du point de prélèvement, dysfonctionnement de l'unité de production...) et d'assurer la continuité du service aux abonnés et aux activités économiques.

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable, validé par délibération du comité syndical en date du 25 novembre 2015, liste les projets à réaliser en distinguant 2 types de projets :

### 1- La construction de 7 interconnexions structurantes, "les autoroutes de l'eau" :

#### À ce jour, 3 projets sont achevés :

- . Axe Sud Manche entre Avranches et Ducey
- . Axes Centre Manche direction Lessay et Saint-Lô Agglo

#### 2 projets sont en cours de réalisation :

- . Axe Sienne Aval entre Granville, Cérences et Montmartin-sur-Mer (2020)
- . Axe Centre Manche entre Bauppte et Carentan (2020)

#### 2 projets ont été initiés en 2019 et 2020 :

- . Axe Sienne Amont (2021)
- . Axe Centre Nord-Ouest (2020)

### 2- La participation au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant.

Le SDeau50 apporte un financement dans la limite de 40% par participation aux charges annuelles de remboursement d'emprunt. La programmation de la réalisation des connexions secondaires dépend des structures concernées qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.

 Axe structurant d'intérêt départemental réalisé par le SDeau50

 Axe structurant d'intérêt départemental réalisation en 2020 par le SDeau50

 Axe structurant d'intérêt départemental en phase d'étude par le SDeau50 en 2020

 Axe structurant d'intérêt départemental dont le transfert au SDeau50 est à l'étude

 Autre conduite principale existante

 Connexion secondaire à créer

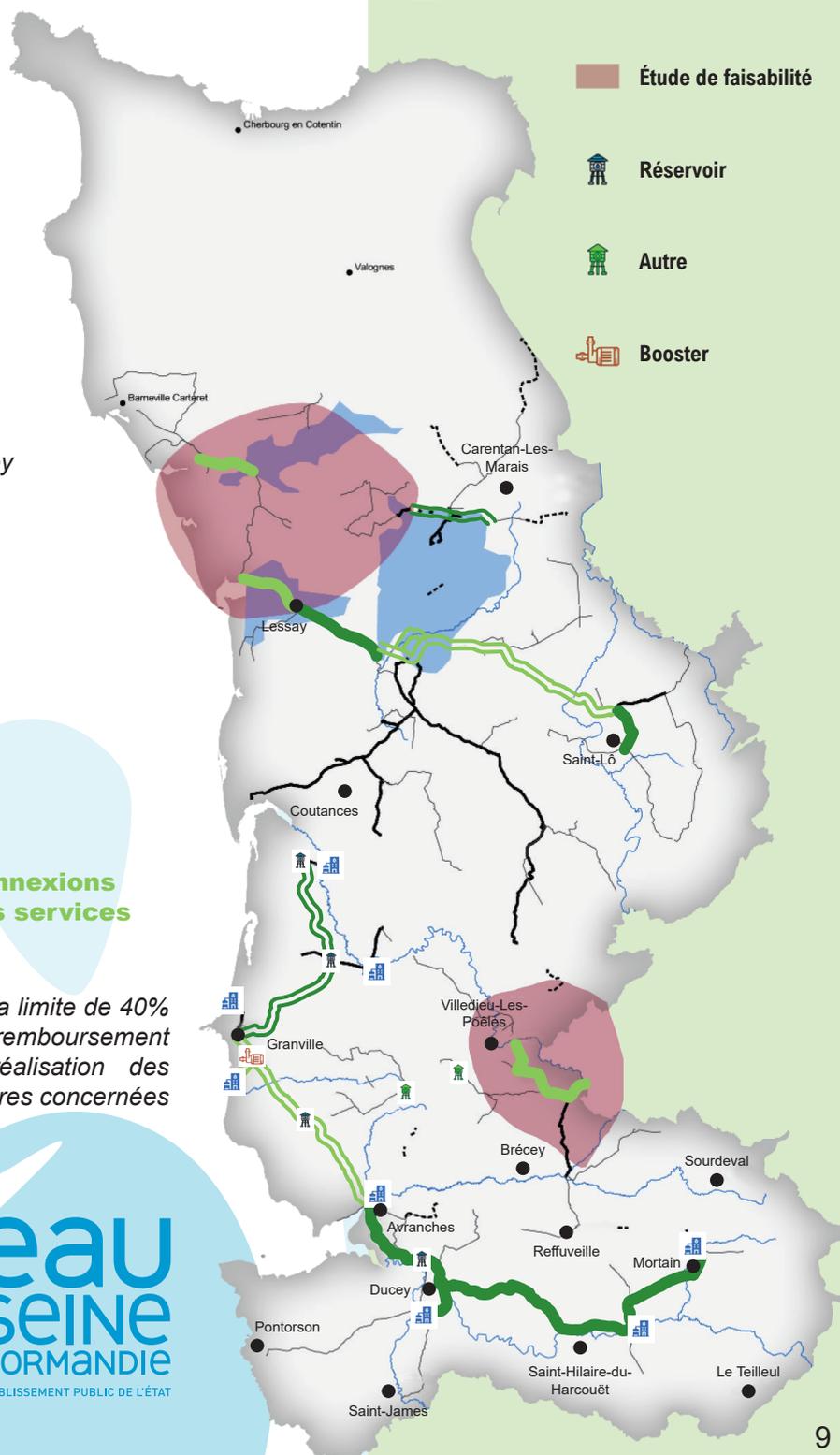
 Usine de production d'eau potable

 Étude de faisabilité

 Réservoir

 Autre

 Booster



Avec le soutien de

# COMPÉTENCE À LA CARTE

## MISSIONS ET ENJEUX

### LES 29 CLEP

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| 1 Créances Pirou            | 18 Villedieu Sud                          |
| 2 Lessay                    | 19 La Chaise-Baudouin                     |
| 3 Sainteny                  | 20 Brécey                                 |
| 4 Saint-Sauveur Aubigny     | 21 Reffuveille                            |
| 5 Tribehou                  | 22 Avranches Est                          |
| 6 Saint-Malo-de-la-Lande    | 23 Saint-Loup                             |
| 7 Agon                      | 24 Baie Bocage                            |
| 8 Coutances                 | 25 Pontorson                              |
| 9 Saint-Pierre-de-Coutances | 26 Gathemo                                |
| 10 Montpinchon              | 27 Sourdeval                              |
| 11 Cerisy-la-Salle          | 28 Saint-Hilaire                          |
| 12 Montmartin-Cérences      | 29 SYMPEC<br>(non mentionné sur la carte) |
| 13 Bréhal                   |   |
| 14 Gavray                   |   |
| 15 Gièze                    |   |
| 16 Villedieu Ouest          |   |
| 17 Montbray                 |   |

## I. UNE GESTION COMPLÈTE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Un large travail de concertation s'est concrétisé en **février 2016** par la création d'une compétence à la carte portant sur la totalité du circuit de production et de distribution d'eau potable.

En 2020, le SDeau50 assure la production et la distribution de l'eau potable sur un territoire représentant plus de 40% du département de la Manche.

### PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

Une organisation territoriale en Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) a permis au SDeau50 de se construire autour de deux principes, **une mutualisation des idées, des moyens et des projets, "penser globalement",** et **une gestion de proximité des enjeux locaux "agir localement"**.

#### Une mutualisation source de progrès et d'économie

*L'ensemble des territoires bénéficie des services administratifs et techniques mutualisés. Au sein du SDeau50, la mutualisation permet de se doter des compétences indispensables pour répondre aux évolutions techniques et réglementaires.*

#### Une organisation équilibrée entre communes, EPCI et SDeau50

*La Loi NOTRe a instauré, entre 2020 et 2026, le transfert de la compétence eau potable des communes aux EPCI.*

- . La commune, par sa représentation au CLEP, peut assurer le lien entre les projets communaux, faire remonter les attentes locales et être informée des actions du SDeau50.
- . L'EPCI, qui dispose de ses propres représentants au comité du SDeau50, participe à la définition de politiques et d'actions transversales.
- . Le SDeau50 permet la mutualisation et la coordination entre les différents intervenants.

#### Un réseau au service de la proximité

*C'est à partir des Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP) que le SDeau50 définit ses projets et actions. Cette synergie permet de répondre localement aux enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques liés à la question de l'eau potable. Les CLEP permettent également d'assurer un lien et un relais avec les communes.*

#### ÉCHELON LOCAL

Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP)

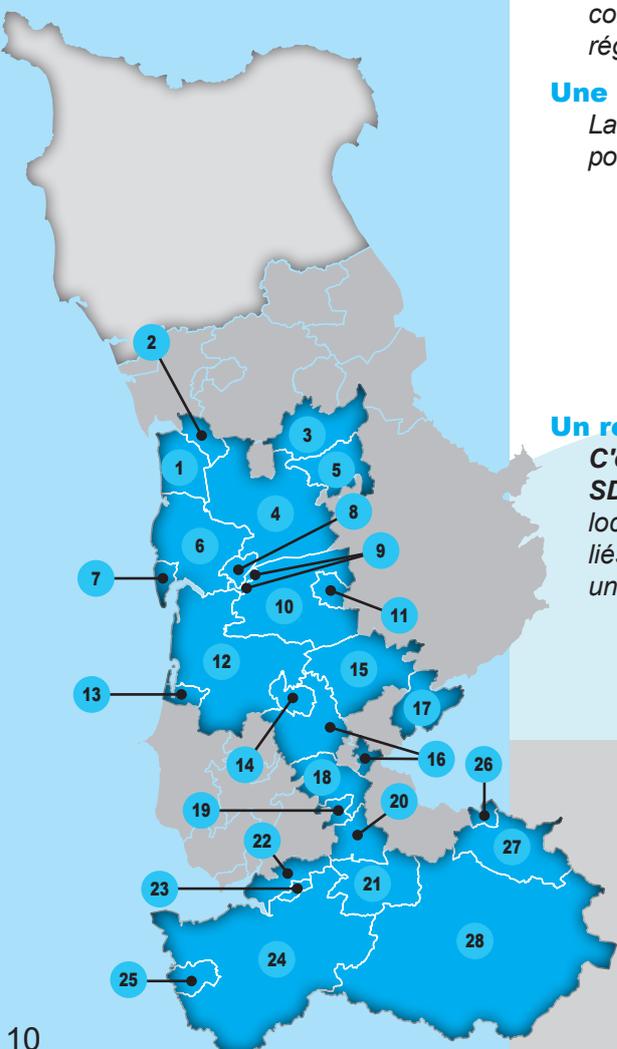
#### ÉCHELON OPÉRATIONNEL

Pour la compétence production / distribution

#### GESTION DE PROXIMITÉ

"agir localement"

- . Gère quotidiennement le service d'eau potable relevant de son aire géographique avec les moyens techniques et humains qui lui sont dédiés
- . Établit ses programmes d'investissements annuels et pluriannuels
- . Élabore le projet de budget et définit le tarif de l'eau potable du service
- . Engage et suit les travaux couvrant le périmètre du CLEP
- . Propose le mode de gestion souhaité
- . Assure le lien avec les usagers



# II. UN SEUL MAÎTRE D'OUVRAGE UNE PLURALITÉ DES MODES DE GESTION

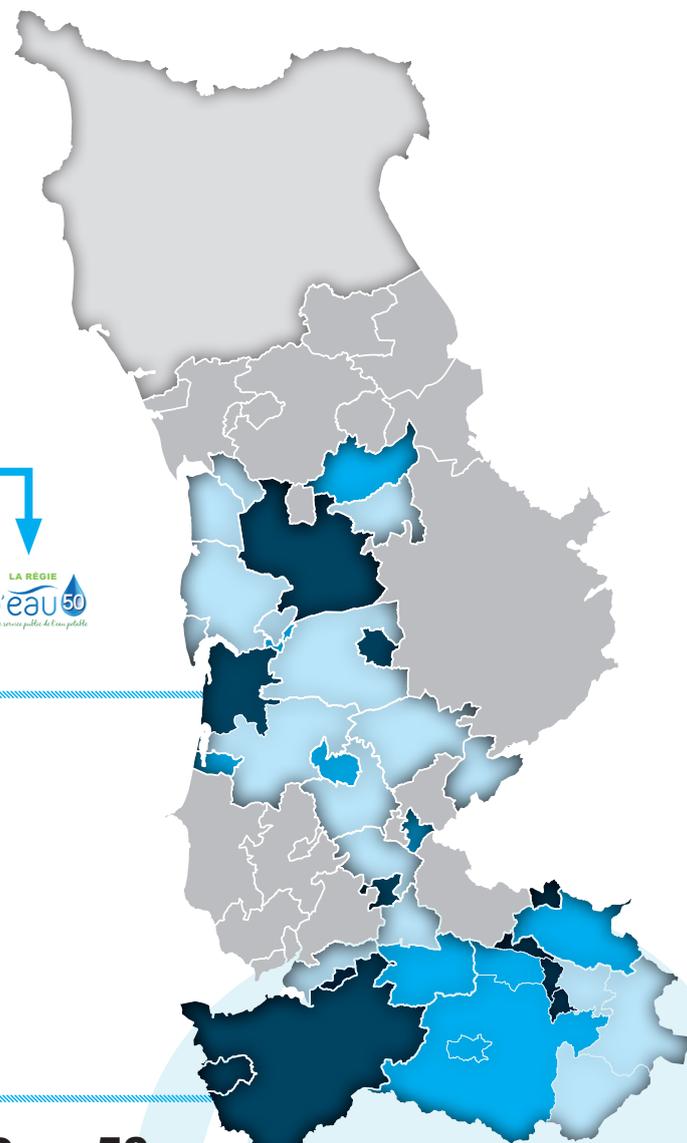
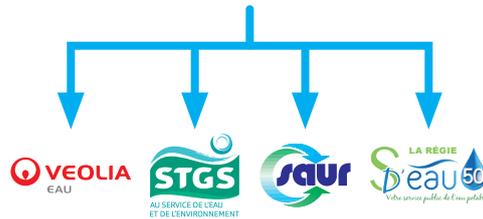
Le SDeau50 a repris à son compte les organisations et les modes de gestion existants dans chacune des collectivités lors du transfert de compétences. Une réflexion va être menée afin de rationaliser, à moyen terme, les modes de gestion et le nombre de contrats.

## Le SDeau50 maître d'ouvrage définit :

*Les investissements, les tarifs, la stratégie, les objectifs d'exploitation et assure le contrôle des exploitants*

## Les exploitants assurent, pour le compte du SDeau50 :

*L'exploitation technique - L'entretien - Le renouvellement contractuel - La facturation - La gestion clientèle*



## Les 3 modes de gestion existants au 1<sup>er</sup> juillet 2020

### 1. LA RÉGIE

*Le SDeau50 gère l'intégralité du service avec ses propres agents : la gestion, la production, la distribution et la facturation aux abonnés.*

### 2. LA GERANCE

*Le SDeau50 assure la responsabilité de l'ensemble du service : tout ou partie de la gestion technique des installations ou de la gestion clientèle sont confiés, par marchés publics, à une entreprise.*

### 3. L'AFFERMAGE

*Le SDeau50 délègue la gestion du service à un prestataire : le prestataire assure l'ensemble du service mais le SDeau50 garde la maîtrise de ses investissements.*

## LA RÉGIE D'EXPLOITATION DU SDeau50

Créée conformément à la réglementation au deuxième semestre 2017, la régie d'exploitation à autonomie financière du SDeau50 regroupe l'ensemble des services historiques exploités en régie avant le transfert de compétence. Elle permet de mutualiser les moyens et d'accentuer la professionnalisation du service. Comme c'est le cas pour l'ensemble des services du SDeau50, l'organisation mise en place pour la régie s'appuie sur des structures locales bénéficiant d'un appui départemental. La régie dispose de 2 principaux sites d'accueil des usagers situés à Saint-Aubin-de-Terregatte et à Coutances (à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2020).

### Conseil d'exploitation de la Régie

*Il est composé d'élus et de représentants des associations de consommateurs. Conformément aux statuts de la Régie à autonomie financière du SDeau50, l'avis du conseil d'exploitation de la Régie est nécessaire préalablement à la délibération du SDeau50 pour toutes les questions relatives à l'organisation de la régie, à son budget.*

### ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

Comité Syndical

### ÉCHELON DÉCISIONNEL

Une politique d'ensemble et des économies d'échelle

"penser globalement"

- . Met en œuvre les actions liées aux compétences obligatoires
- . Exerce la compétence « production / distribution » par entérinement des propositions des CLEP
- . Élabore et vote les budgets liés à chaque compétence
- . Centralise des compétences humaines, juridiques, financières et techniques qu'il est nécessaire de mutualiser à cette échelle
- . Définit la politique générale du syndicat et les grandes ambitions dans le domaine de l'eau potable à l'échelle départementale

# SDeau50 :

## CHIFFRES CLÉS



**14 000 000 m<sup>3</sup>**  
d'eau prélevée



**9**  
prises d'eau  
superficielle



**81**  
captages d'eau  
souterraine

**AU TITRE DE LA COME**  
PRODUCTION ET DISTRI



**13 000 000 m<sup>3</sup>**  
d'eau potable produite



**38** unités de  
production  
d'eau potable

**7** usines de traitement  
de l'eau de surface

**1** unité de  
décarbonatation

**28** unités de  
production d'eau  
souterraine

Captages

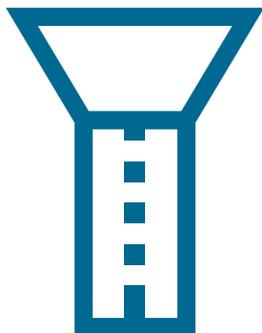


Usine de production d'eau potable de Sainte-Cécile



**AU TITRE DES COMPÉTENCES  
OBLIGATOIRES  
GESTION DE LA RESSOURCE  
ET SÉCURISATION DE LA PRODUCTION**

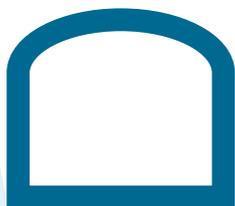
**COMPÉTENCE À LA CARTE  
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**



**59 500 m<sup>3</sup>**  
de capacité de stockage



**52**  
réservoirs  
sur tour



**90**  
réservoirs  
de stockage

Réservoir d'eau potable semi-enterré



**1 schéma**  
départemental en cours  
d'actualisation avec projection  
en 2050



**68 km**  
d'interconnexions  
de sécurisation



**19** aires d'alimentation  
de captage  
suivies dans le cadre de la  
gestion de la ressource



**6 440 km**  
de canalisations de  
distribution  
(hors branchement)



**90 000**  
abonnés desservis

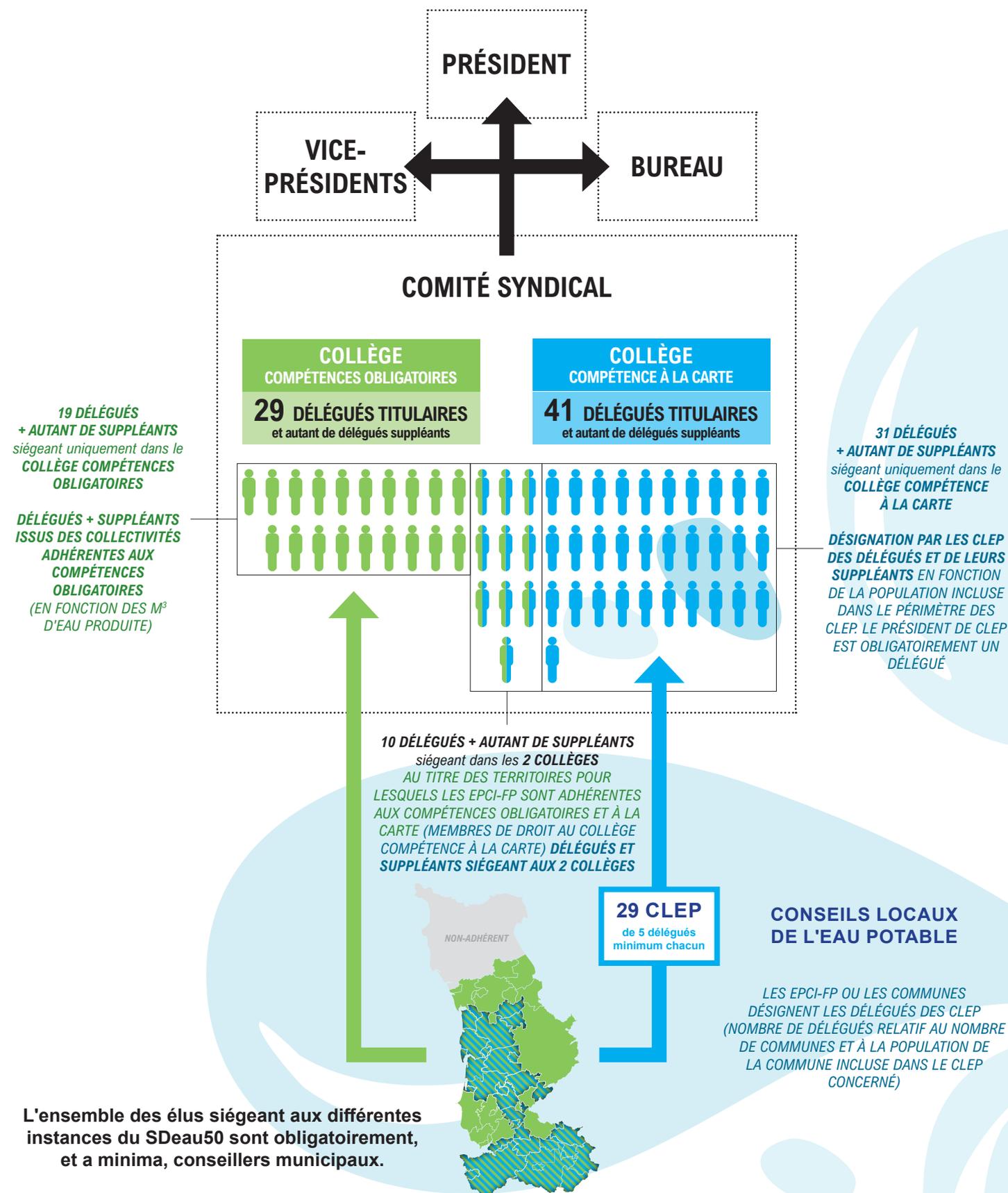
Usagers du service



# ORGANISATION

## LES ÉLUS, LES AGENTS

### ORGANIGRAMME POLITIQUE DU SDeau50



# LES ÉLECTIONS POUR LA MANDATURE 2020-2026

Les élections du SDeau50 se sont tenues en 2020. Le Comité Syndical, la présidence, les vice-présidences et le Bureau ont été renouvelés : composition de la mandature 2020-2026.

## COMPOSITION DU BUREAU

1 président et 8 vice-présidents



**Jacky BOUVET**  
PRESIDENT



**Henri LEMOIGNE**  
1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge de  
l'administration générale  
et des ressources humaines



**David JUQUIN**  
2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge des  
finances et de la commande  
publique



**Hervé GUILLE**  
3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge du  
schéma départemental  
d'alimentation en eau potable  
et interconnexions



**Michel GRENTE**  
4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge de  
la ressource en eau



**Vincent BICHON**  
5<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge des  
relations EPCI  
et Agences de l'Eau



**Jean-Luc LEROUXEL**  
6<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge de  
la commission production d'eau  
du Centre Manche



**Yann RABASTE**  
7<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge de  
la régie d'exploitation



**Joseph LETELLIER**  
8<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT  
en charge des  
délégations de service public

# COMPOSITION DU COLLÈGE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

29 élus



**Françoise MAUDUIT**  
Producteurs produisant moins de  
1 000 000 m<sup>3</sup> d'eau / an



**Guy PAREY**  
Producteurs produisant moins de  
1 000 000 m<sup>3</sup> d'eau / an



**Pascal LANGLOIS**  
. Saint-Lô Agglo



**Alain EUDES**  
. Saint-Lô Agglo



**Louis JANNIERE**  
. Saint-Lô Agglo



**Samuel CULLERON**  
. Saint-Lô Agglo



**Jean-Luc LAUNAY**  
. SMPEP Isthme du Cotentin



**Xavier GRAWITZ**  
. SMPEP Isthme du Cotentin



**Simone EURAS**  
. SMPEP Isthme du Cotentin



**Lionel LEVILLAIN**  
. SMPEP Isthme du Cotentin



**Vincent RAILLIET**  
. SMPGA



**Anne MARGOLLE**  
. SMPGA



**Chantal THEAULT**  
. SMPGA



**Hervé LAINE**  
. SMPGA



**Jacky BOUVET**  
. CA Mont St-Michel Normandie



**Vincent BICHON**  
. CA Mont St-Michel Normandie



**David JUQUIN**  
. CA Mont St-Michel Normandie



**Philippe AUBRAY**  
. CA Mont St-Michel Normandie



**David NICOLAS**  
. CA Mont St-Michel Normandie



**Hervé GUILLE**  
. CC Coutances Mer et Bocage



**Jacky BIDOT**  
. CC Coutances Mer et Bocage



**Jean-Dominique BOURDIN**  
. CC Coutances Mer et Bocage



**Chantal HEUZE**  
. CC Domfront Tinchebray Interco



**Jean-Luc LEROUXEL**  
. Saint-Lô Agglo



**Alain LANGLOIS**  
. CC Baie du Cotentin



**Henri LEMOIGNE**  
. CC Côte Ouest Centre Manche



**Roland MARESCQ**  
. CC Côte Ouest Centre Manche



**Jean-Paul PAYEN**  
. CC Granville Terre et Mer



**Michel GRENTE**  
. CC Villedieu Intercom

# COMPOSITION DU COLLÈGE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

41 élus (certains élus ayant 2 sièges)



**Hubert  
GUILLOTTE**  
. CLEP Agon



**Daniel  
LECUREUIL**  
. CLEP Bréhal



**Didier  
SIMEON**  
. CLEP Cerisy-la-Salle



**Jean-Dominique  
BOURDIN**  
. CLEP Coutances  
. CC Coutances Mer et Bocage



**Henri  
LEMOIGNE**  
. CLEP Créances Pirou



**Philippe  
DE PAEPE**  
. CLEP Gavray



**Michel  
GRENTE**  
. CLEP Giéze



**Roland  
MARESCQ**  
. CLEP Lessay



**Pierre  
MANSON**  
. CLEP Montbray



**Hervé  
GUILLE**  
. CLEP Montmartin Cérences  
. CC Coutances Mer et Bocage



**Michel  
HERME**  
. CLEP Montmartin Cérences



**Didier  
LEDOUX**  
. CLEP Montpinchon



**Christian  
GOUX**  
. CLEP Saint-Malo-de-la-Lande



**Grégory  
GALBADON**  
. CLEP Saint-Pierre de Coutances



**Joël  
BEUVE**  
. CLEP Saint-Sauveur Aubigny



**Alain  
LANGLOIS**  
. CLEP Saintry



**Yves  
TURPIN**  
. CLEP Tribehou



**Joseph  
LETELLIER**  
. CLEP Villedieu Ouest



**Jean-Claude  
CHARUEL**  
. CLEP Avranches Est



**Yann  
RABASTE**  
. CLEP Baie-Bocage



**Joël  
CHARTRAIN**  
. CLEP Baie-Bocage



**Bertrand  
DUBOURG**  
. CLEP Brécy



**Thierry  
SADIMAN**  
. CLEP La Chaise-Baudouin



**Michel  
BARBOT**  
. CLEP Gathemo



**Vincent  
BICHON**  
. CLEP Pontorson  
. CA Mont-St-Michel Normandie



**Jacques  
VARY**  
. CLEP Refluveille



**Jacky  
BOUVET**  
. CLEP Saint-Hilaire  
. CA Mont-St-Michel Normandie



**Eric  
CAILLOT**  
. CLEP Saint-Hilaire



**Nathalie  
GENIN**  
. CLEP Saint-Loup



**Françoise  
GOHORY**  
. CLEP Sourdeval



**Serge  
BOSSARD**  
. CLEP Villedieu Sud



**David  
JUQUIN**  
. CA Mont-St-Michel Normandie



**Philippe  
AUBRAYS**  
. CA Mont-St-Michel Normandie



**David  
NICOLAS**  
. CA Mont-St-Michel Normandie



**Jacky  
BIDOT**  
. CC Coutances Mer et Bocage



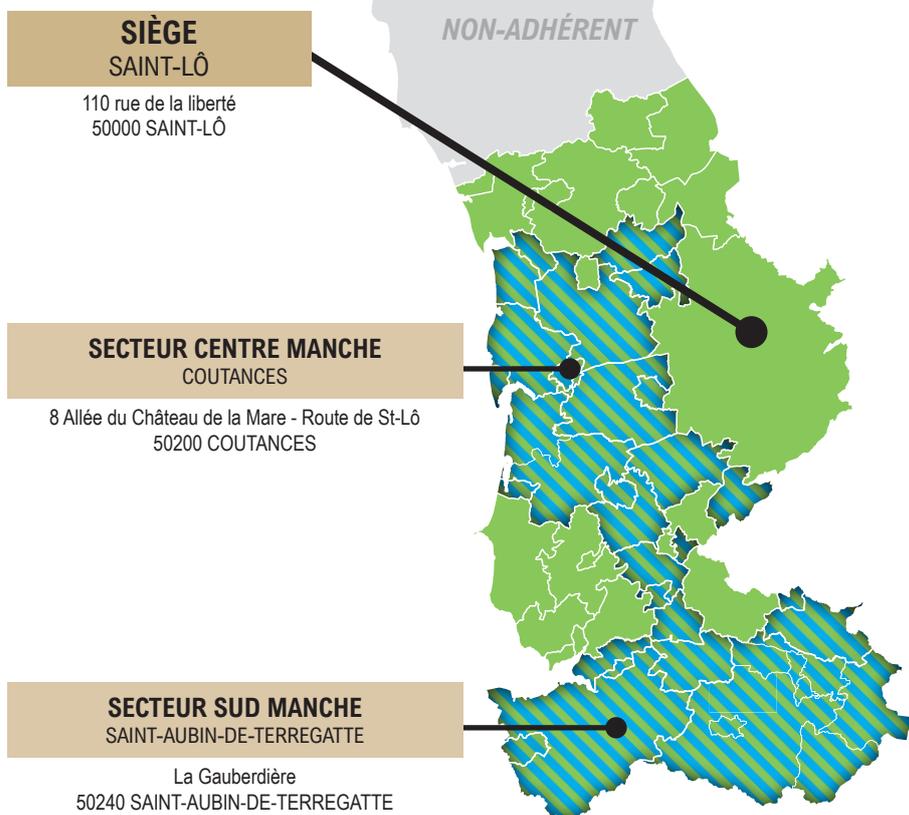
**Chantal  
HEUZE**  
. CC Domfront Tinchebray Interco



**Jean-Luc  
LEROUXEL**  
. Saint-Lô Agglo

# ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE

Depuis juin 2019, le Syndicat a engagé une réflexion portant sur la réorganisation de ses services. Au second semestre 2020, le **SDeau50** a été décomposé en 3 sites principaux comprenant un siège à Saint-Lô et de 2 antennes de secteurs : centre Manche et sud Manche. Chacun des 2 secteurs dispose de locaux : l'un à Coutances, à destination des CLEP du centre Manche, et l'autre à Saint-Aubin-de-Terregatte, à destination des CLEP du sud Manche.



## Le siège

Le siège est un bâtiment administratif accueillant **les services généraux, le pôle administration générale et ressources humaines, le pôle finances, la communication ainsi que des ingénieurs.** L'ensemble des problématiques et projets relevant des compétences obligatoires (gestion de la ressource en eau, sécurisation de la production...) sont traités au siège. Le siège est un bâtiment administratif et n'a pas vocation à recevoir le public.

## Les antennes

Relais du Syndicat au coeur des secteurs Centre Manche et Sud Manche, les antennes sont des sites ouverts au public, abonnés et élus.

Ces locaux accueillent, pour certains, **des agents issus des services généraux décentralisés (ex.: pôle finances et facturation), des agents d'accueil, des agents administratifs, des ingénieurs, des techniciens (production et maintenance).**

## LES AGENTS, MISSIONS ET MÉTIERS...

**66**  
agents

et

**25**  
métiers

### MÉTIERS TECHNIQUES

#### LIÉS À L'EXPLOITATION D'UN SERVICE D'EAU POTABLE

Suivi et maintenance des usines de production, des réseaux de distribution, rendez vous clientèle...

### MÉTIERS

#### ADMINISTRATIFS :

Gestion administrative du personnel, gestion budgétaire et comptable, gestion clientèle et facturation, communication...

### MÉTIERS TECHNIQUES

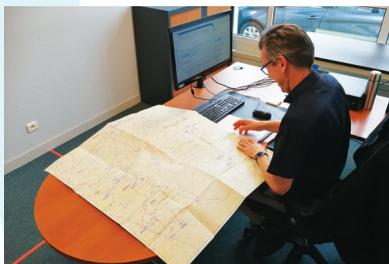
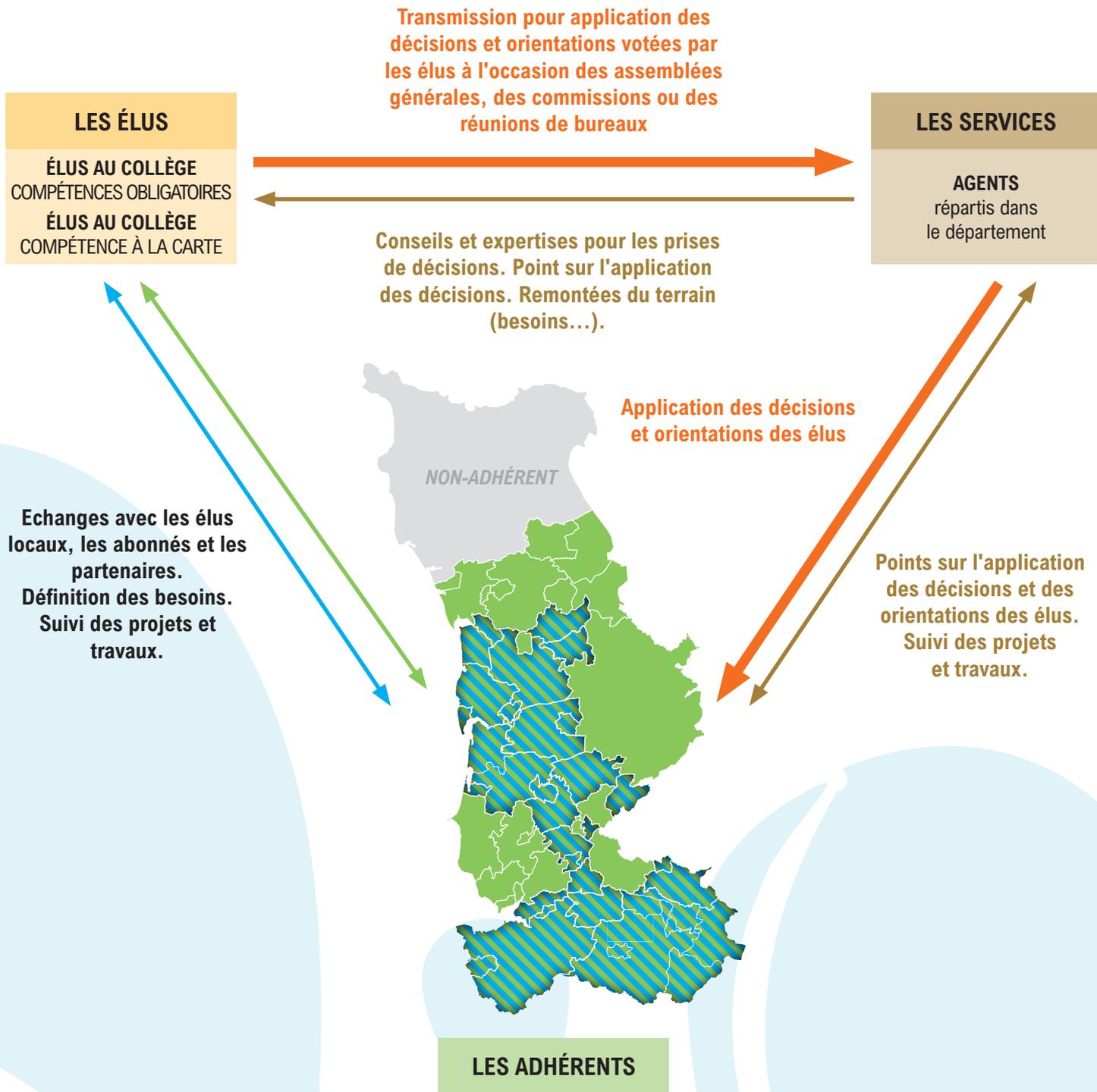
#### LIÉS AU BUREAU D'ÉTUDES

Chargé d'opérations et de suivis de travaux, chargé de suivi ressources en eau, technicien SIG...

### MÉTIERS

#### LIÉS À L'ENCADREMENT ET À LA DIRECTION

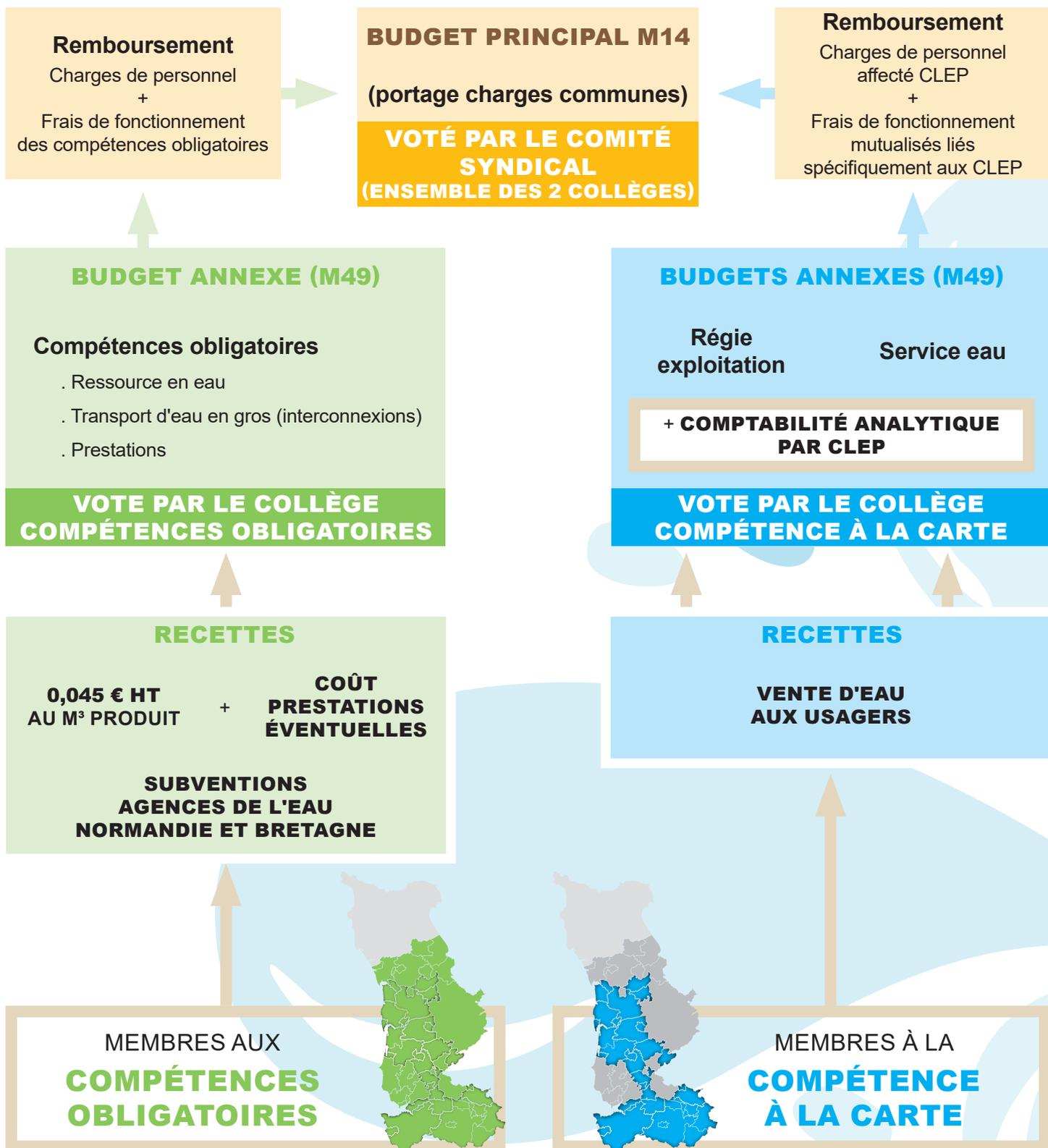
# INTÉRACTIONS ÉLUS, SERVICES ET TERRITOIRES



# LE BUDGET

L'encours de la dette s'élève à **30,3 m€** pour la compétence à la Carte.

La capacité de désendettement (durée d'extinction de la dette) traduit en nombre d'années, la capacité théorique d'une collectivité à rembourser sa dette, en y consacrant **son autofinancement et sans investir s'élève à 4,24 ans**. Le remboursement de la dette représente en moyenne **0,28 €/m<sup>2</sup>**.



**S'EAU50**  
Vos services publics de l'eau potable

**REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
Collège « compétence obligatoire » et Collège « compétence facultative »  
du 27 novembre 2020  
Ordre du jour

1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 8 octobre 2020

2- Délibérations soumises à la validation du comité syndical

DATE COMITE	N° DELIBERATION	DOMAINE	INTITULE DELIBERATION
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-01	AG	Nombre de Vice-Présidents - Modification de la délibération OC2020-09-24-02
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-02	AG	Election du 9ème Vice-Président
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-03	AG	Désignation d'un représentant du SDEAU50 dans la Commission Locale de l'Eau de la commune de St-Jean-de-la-Rivière
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-04	AG	Assimilation du SDEAU50 à une commune de plus de 40 000 habitants
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-05	RH	Création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie A de la filière technique d'ingénieur en chef
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-06	RH	Création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie C de la filière administrative
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-07	RH	Fermeture des emplois inoccupés
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-08	RH	Tableau des emplois au 27 novembre 2020
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-09	RH	Prime exceptionnelle liée à la crise sanitaire de la COVID19
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-10	FI	Charges de personnel - Affectations 2021
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-11	FI	Budget principal - Remboursement des charges à caractère général par les budgets annexes
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-12	FI	Budget principal - Transfert partiel de l'excédent constaté au 31 décembre 2019 du budget annexe « compétences obligatoires »
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-13	FI	Avance de trésorerie 2021 du budget principal au budget annexe "compétences obligatoires"
2020.11.27	Délibération OC2020-11-27-14	FI	Avance de trésorerie 2021 du budget principal au budget annexe "régie exploitation"

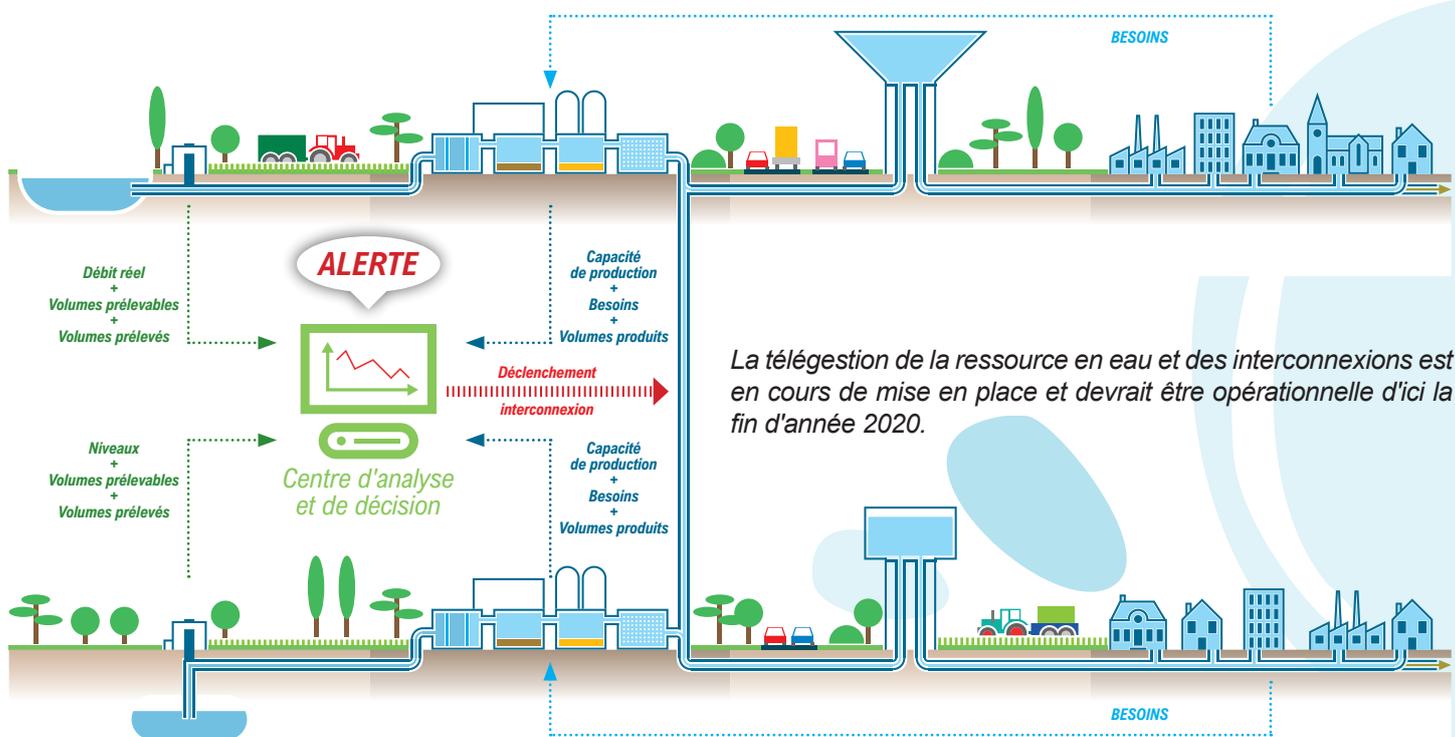
3- Informations et questions diverses



# LES PROJETS

## LA TÉLÉGESTION DE LA RESSOURCE

Les enjeux environnementaux, et notamment l'impact du changement climatique, renforcent les limitations sur les prélèvements annuels dans les cours d'eau en étiage. Afin d'optimiser ses prélèvements en eau et d'anticiper les pénuries éventuelles, le SDeau50 s'est doté d'un outil performant d'analyse et de télégestion de la ressource. Cet outil permet de connaître, en temps réel, les niveaux d'eau sur les sites de prélèvement ; lorsque le seuil limite arrive, et en fonction des besoins en eau, le centre d'analyse et de décision du SDeau50 peut adapter sa production et combler les manques en recourant aux interconnexions entre les différents sites (voir exemple ci-dessous) (Mise en service fin 2020).



### L'exemple de la sécurisation "Sienna-Aval" (projets en cours)

Le SDeau50 conjugue ses 2 compétences pour moderniser et sécuriser la production d'eau du secteur Sienna-Aval :

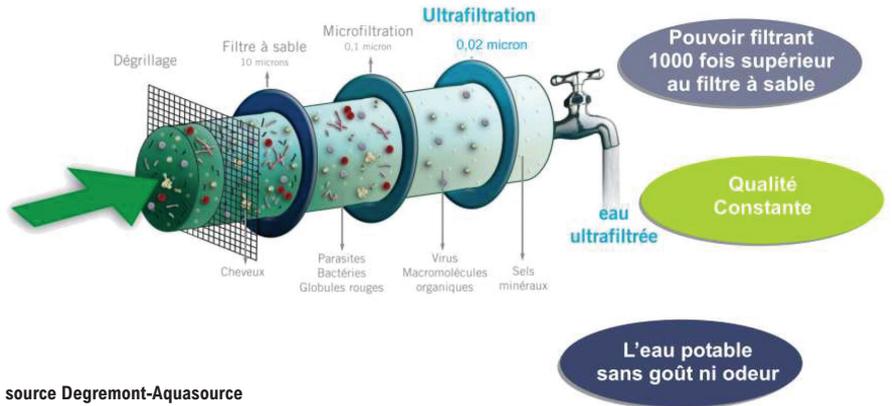
- Modernisation des 2 usines de production d'eau potable de Quettreville-sur-Sienne et de Ver
- Raccordement des usines au réseau d'interconnexion du Sud Manche
- Élaboration d'un plan de gestion et de sécurisation des eaux sur l'ensemble du territoire



# MODERNISATION DES USINES D'EAU POTABLE DE QUETTREVILLE-SUR-SIENNE ET DE VER

## Objectif

Ce projet sur 2 sites a pour but de **remplacer les filières de potabilisation existantes de Quettreville-sur-Sienne et de Ver par des procédés très performants permettant d'assurer une qualité d'eau potable supérieure aux exigences du code de la santé publique.** Les futures usines comporteront une filière de traitement physicochimique et biologique performante qui sera complétée par une batterie de membranes d'ultrafiltration, constituant une barrière physique aux éléments les plus petits (voir schéma). **La filière de traitement présentera des garanties d'abattement de paramètres connus comme les pesticides, les parasites, les virus ou les algues. Elle permettra également d'éliminer des paramètres nouveaux appelés micropolluants émergents comme les métabolites de dégradation des pesticides ou les résidus médicamenteux contenus potentiellement dans les ressources.**



## Entreprises et financements

. Les travaux seront réalisés avec l'appui des entreprises du groupement retenu à savoir DEGREMONT, filiale de SUEZ, pour le process de traitement et la conception de la filière de potabilisation, PINTO et VAUBAN GC, pour le génie civil, et AQUASOURCE pour les membranes d'ultrafiltration.

. **Le budget total est de 13 millions d'Euros HT (soit 15 millions d'Euros TTC).**

. L'opération est pilotée par un groupement de bureaux d'études qui assurent la maîtrise d'œuvre à savoir : ARTELIA Ville et Transports de Nantes, et le cabinet d'architecte COMPERE basé à Quimperlé.

. **Le reste sera financé sur fonds propres et par un emprunt.**

. **L'incidence sur le prix de l'eau, au stade du projet est une augmentation de l'ordre de 0,12 € / m<sup>3</sup> par an (maximum) sur 4 ans.**



MONTANT GLOBAL DU PROJET :  
TRAVAUX + ÉTUDES + MAÎTRISE D'OEUVRE  
**13 000 000,00 €**

### FINANCEMENTS :



40%

60%



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
DE L'EAU DE LA MANCHE**

(Siège social)

110 rue de la Liberté - CS 40108

**50000 SAINT-LÔ**

**Tél. 02 33 57 40 16**

Mail : [accueil@sdeau50.fr](mailto:accueil@sdeau50.fr)

[www.sdeau50.fr](http://www.sdeau50.fr)